

Robert FOSSAERT

Économiste [macrosociologie]

(2011)

L'hiver européen

ESSAI

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Robert Fossaert

L'HIVER EUROPÉEN. Essai.

Deuxième essai d'une série de trois.

Andresy, janvier 2011. Texte inédit. Chicoutimi : Les Classiques des sciences sociales, 3 mars 2011.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur, le 18 janvier 2011, de diffuser cet essai dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : robert.fossaert@orange.fr

Polices de caractères utilisée : Comic Sans 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US), 8.5" x 11"

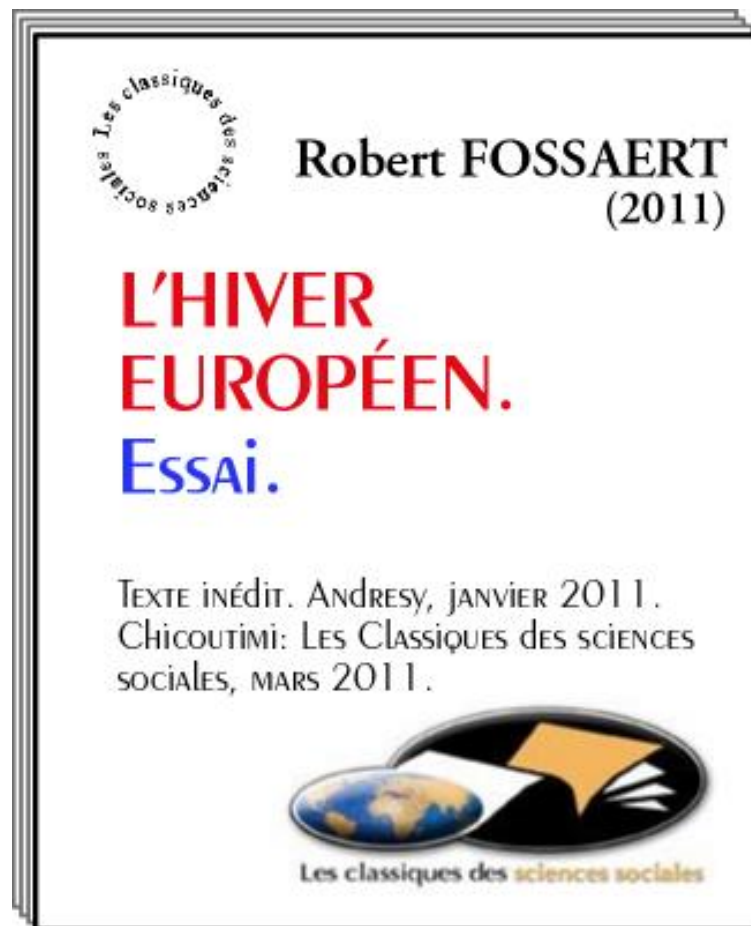
Édition numérique réalisée le 3 mars 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Robert Fossaert

Économiste [macrosociologie]

L'hiver européen.
Essai.



Andresy, janvier 2011. Texte inédit. Chicoutimi: Les Classiques des sciences sociales, 3 mars 2011.

Deuxième essai d'une série de trois :

Premier essai : L'automne américain, janvier 2011.

Deuxième essai : **L'hiver européen**, janvier 2011.

Troisième essai : L'été chinois.

Table des matières

Préambule. Les saisons du premier 21^e siècle

Introduction

1. L'Europe en soi et pour soi.

- (1) L'OTAN, c'est cher, asservissant et inutile.
- (2) France-Allemagne, derechef ?
- (3) Sur la mésentente cordiale.
- (4) Digression démocratisante.
- (5) Au loin, l'Oural...
- (6) Plus loin encore, l'Asie... c'est-à-dire l'avenir...

2. Une France qui devrait se ressaisir...

- (7) Il est grand temps que la France se décolonise
- (8) Cent millions de Français contre le chômage
- (9) La France devrait nettoyer son territoire et son budget
- (10) France-Allemagne : un nouveau bail...

3. Une Europe vigilante et dynamique

- (11) France-Allemagne : ...pour bien piloter l'Europe.
- (12) Une Europe pleine d'étrangers !
- (13) L'Europe à bonne école
- (14) Un civisme européen
- (15) Le bâti d'un monde multipolaire.

Conclusion: la suite vue de France

L'hiver européen. Essai.

PRÉAMBULE

Les saisons du premier 21^e siècle

[Retour à la table des matières](#)

Le 21^e siècle a dix ans. Son climat politique est de plus en plus mondialisé, mais de façon tâtonnante et parfois cahoteuse. Aucune perspective d'ensemble ne peut être esquissée pour assembler, de façon crédible, toutes les prévisions que j'ai pu détailler en plusieurs domaines. Néanmoins, trois essais peuvent être tentés pour embrasser cet ensemble du point de vue de chacune des puissances les plus enveloppantes ou les plus pénétrantes.

Aucun de ces trois essais ne peut être inscrit dans un calendrier prévisionnel, car trop d'interactions sont à l'œuvre. Aucun, non plus, ne peut être circonscrit dans une partie de l'espace mondial, car tous trois animent la mondialisation en cours, quoique de façon contradictoire et avec des vigueur inégales et changeantes. La métaphore la plus expressive pour caractériser chacune de ces perspectives partielles me paraît être le jeu fluctuant des saisons.

* * *

Vu des USA, le monde actuel entre en automne, après un bel été où la prédominance américaine s'est affirmée depuis leur participation de 1942-1945 à la seconde guerre mondiale. L'*automne des États-Unis* qui semble s'annoncer fera l'objet du premier essai.

Vu d'Europe, ce même monde a connu, coup sur coup, deux brefs printemps au sortir du rude hiver que fut, ici, la seconde guerre mondiale en sa durée intégrale. Premier printemps, à l'ouest, après la Libération de 1945 ; second printemps, à l'est, suite à l'effondrement du système soviétique préfiguré dès 1980. Après quoi l'été n'a pu s'établir dans des pays qui perdaient leurs colonies ou/et leurs illusions. Si bien qu'un *hiver européen* semble s'installer peu à peu. Il fera l'objet du deuxième essai.

Vues de Chine, enfin, l'Asie et quelques autres parties du monde semblent bénéficier d'une cure de jouvence dont la durée et l'intensité sont sans précédents. L'effet continental et même mondial de cette revigorante transformation peut être considéré comme un *été chinois*, en attendant que l'Inde et d'autres poussées le complètent au point d'en faire un été asiatique ou d'un plus vaste empan. Pour le moment, néanmoins, le troisième essai est encore à centrer sur cet *été chinois*.

* * *

Automne américain, hiver européen, été chinois offriront trois visions d'un seul et même monde, au cours des premières décennies du 21^e siècle. Trois climats, parfois secoués de tempêtes guerrières, mais riches aussi d'espairs, pour un monde où la misère recule plus vite que jamais...

L'hiver européen. Essai.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

La Méditerranée, la Caspienne et l'Oural ne sont pas les frontières "naturelles" d'une Europe qui a pris corps au long d'une histoire multi-millénaire et turbulente, riche en invasions comme en débordements et en replis, sans compter ses expansions très lointaines. Les vingt-sept États membres de l'actuelle Union Européenne sont talonnés par une vingtaine d'États qui aspirent plus ou moins à les rejoindre. Quatre sont des débris de la Yougoslavie.¹ Quand on veut n'omettre aucun candidat ayant une chance d'être agréé, il faut encore compter l'Islande et, peut-être, la Turquie qui piaffe d'impatience. A ces six-là, trois ou quatre États issus de l'URSS s'adjoindraient volontiers.² Puis viennent, un peu plus loin dans la file des renforts éventuels, les "associés" à l'Union Européenne, que sont les États du Maghreb et du Machrak, tous riverains de la Méditerranée (hormis la Libye), lesquels sont neuf ou dix si l'on n'oublie pas de leur ajouter Israël et le Liban. Enfin, il faut tenir compte des huit à douze séquelles des empires coloniaux espagnol, portugais et français, ce qui étend l'Europe virtuelle jusqu'aux Caraïbes et au Pacifique. Ne vérifiez pas l'addi-

¹ Albanie, Macédoine, Montenegro et Serbie, en oubliant (pour le moment ?) le Kosovo extrait de cette dernière.

² Belarus, Ukraine, Géorgie et Moldavie, les États-Unis soutenant les trois premiers.

tion, car elle change au gré d'humeurs diplomatiques variables, sans compter les interférences avec d'autres Europes non moins respectables que l'Union Européenne, notamment la CEDH - c'est-à-dire la Cour Européenne des Droits de l'Homme - institution à laquelle la Russie est en train de s'affilier, précédée en cela par la Turquie et divers autres États. Les fabricants d'une Grande Europe peuvent ainsi composer de larges visions d'avenir.

Quant aux comparaisons entre les États-Unis et l'Union Européenne, je ne m'y aventurerai pas, tant les premiers font désordre quand on entrouvre leur "boîte noire" à cinquante États et qu'on tient compte, en outre, de toutes leurs excroissances mondiales, tandis que la pagaille de l'Europe, enrichie d'ajouts incertains, fait penser à un vaste chantier de construction - lui-même étalé sur d'anciens champs de bataille.

La question qui est ici posée est précisément celle du bâti européen, c'est à dire de l'Europe en soi et pour soi, dans le nouveau système mondial qui se met en place depuis la mort de l'URSS. C'est une question qui entraîne peuples et États, sans être endiguée dans des limites prédéterminées. Elle ne se résoud pas, mais se transforme en un réseau d'institutions déjà existantes (parfois de longue date) ou en cours d'édification, si ce n'est à l'état de projets encore incertains ou d'intentions fort vagues. Bref, c'est une question des plus mobiles, qu'il serait déraisonnable d'enfermer dans une grille de lecture préfigurant le résultat d'une histoire qui n'est nulle part écrite. Dans notre monde en devenir, l'Europe n'est pas encore un projet dûment élaboré, mais c'est assurément un énorme faisceau de mémoires vives et un vaste paquet de tentatives.

Pour zigzaguer dans ce chantier, sans préjuger de son architecture finale, le mieux me semble être de partir du système mondial, lui-même en pleine évolution, pour considérer les actions et les humeurs des puissances européennes ayant quelque poids dans ce système. À partir de là, balayant devant ma porte, je prêterai une particulière attention à la France - qui rêve plus qu'elle n'agit. Enfin, j'essaierai de mettre en lumière les aides, parfois substantielles, que les peuples européens, souvent tristes ces temps-ci, pourraient apporter au bâti de leur Europe et à celui du nouveau monde qui se cherche un peu partout.

Ces trois pistes de réflexion pourraient conduire à de longs développements, aussi complexes qu'incertains, mais *l'hiver européen* ne m'y incite pas. Une crise

rampante prive les peuples d'espérances et condamne les États à la circonspection. Je vais donc fragmenter plus encore les quelques remarques porteuses d'avenir et d'espoir que je crois pouvoir avancer sur ces trois pistes.

L'hiver européen. Essai.

1

L'Europe en soi et pour soi

(1) - L'OTAN, c'est cher, asservissant et inutile.

[Retour à la table des matières](#)

Y rester n'est plus qu'un souvenir de la guerre froide. S'y engager davantage, pour y exercer plus d'influence n'est qu'un rêve ou un simulacre que Sarkozy a initié, sans que l'absolue prépondérance du Pentagone en soit le moins du monde écornée. Pour les USA, l'Europe n'a plus que trois utilités : un havre où ancrer d'éventuels captifs comme la Géorgie ou l'Ukraine ; un réservoir de "clients" additionnels pour les industries américaines d'armement ; enfin, un financier pour réparer les ravages dûs aux interventions américaines, anciennes ou nouvelles. Aucune de ces "utilités" n'est utile pour l'Europe.

Les dégâts intra-européens ou mondiaux qu'un retrait à peu près complet provoquerait "inévitablement" sont purement imaginaires, même pour ce qui est de l'hypothétique coopération anglo-française en matière de patrouilles sous-marines ou d'emploi des porte-avions devenus trop onéreux. En fait, la plupart des pays européens se replient vers l'abstention polie ou le service minimum, pour ce qui concerne la participation aux guerres américaines et aux bases qui les prolongent ou les préparent. Presque tous ces pays rationnent et grignotent leurs contributions financières à l'OTAN et à ses à-côtés. Néanmoins, plusieurs d'entre eux, notamment la Grande-

Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et l'ex-Benelux, sont mêlés à des coopérations périloteuses malsaines, en matière de "police internationale", d'espionnage et d'autres sornioiseries ; la France est, elle aussi, impliquée dans ces travaux souvent occultes.

Tout n'est pas à jeter dans cet héritage. L'objectif devrait être de l'inventorier avec une entière publicité parlementaire et de ne conserver que des bribes, dûment rectifiées et placées sous une autorité européenne ad hoc, "dépentagonisée" et contrôlable. Le tout sans délais suspensifs et avec des ratios budgétaires fermement rationnés et régulièrement débattus. En termes symboliques globaux, la mort de l'OTAN serait affichée. Les États Unis qui se soucient de moins en moins des vues européennes seraient ainsi arrachés à leur "négligence bienveillante" (benign neglect) sans pouvoir s'y opposer vraiment. Donc, ils deviendraient des partenaires potentiels avec qui négocier, dans le nouveau monde multipolaire qui va se construire.

Les voies et moyens d'un tel nettoyage, le repérage exact des conditions à remplir pour l'entreprendre et le détail des contrôles administratifs et parlementaires à exercer sur toute cette affaire devraient évidemment être soigneusement préparés. Comment, où et par qui ? Au mieux, par une Communauté européenne étoffant ses éléments de politique internationale commune. Notamment par un Parlement européen poursuivant le déploiement de ses capacités. A défaut, par des ententes ad hoc au sein de cette Communauté ou entre quelques unes de ses principales puissances. Au strict minimum par une coopération germano-française assise sur des bases rénovées, réparant les erreurs françaises commises lors de la réunification d'après 1989 et prévenant les revanches de "grandeur" française et les tentations de "morgue" allemande.

Si ces derniers progrès se dessinaient sur d'autres terrains, sans englober le militaire et sa nécessaire "désotatisation", le levier américain demeurerait activable, plus tard et en d'autres contextes, pour "assagir" l'Europe et pour "attiédir" les éventuelles poussées de pluralisme international.

(2) - France-Allemagne, derechef ?

[Retour à la table des matières](#)

En tant que vainqueur (imaginaire) de la WW2,³ la France gaulliste a aidé à la réhabilitation d'une Allemagne dûment assagie et subordonnée. D'étape en étape, cette "amitié" sanctifiée par un traité de 1963 a progressé sans trop de cahots, de la PAC⁴ jusqu'à l'euro, mais n'a pas allégé la tutelle du véritable vainqueur de 1945, les USA, et de leur OTAN qu'aucune "brigade franco-allemande" n'a pu affadir.

Après la réunification de 1990 et son cortège de guerres balkaniques, l'euro qui avait germé en 1972 (en tant qu'ECU) s'est épanoui en 1999-2002. L'effacement du deutschmark et du franc n'a pas gommé un défaut congénital que la crise financière mondiale de 2008 a mis en pleine lumière. Une monnaie est le sommet d'un iceberg de crédit, elle vaut ce que vaut cet iceberg. Or l'euro est couronné par une fausse banque centrale, car la BCE est un club de banques centrales qui n'ont pas perdu leur autonomie. Chacune d'elles continue de contrôler son appareil bancaire national. Défaut majeur, aggravé par les cinq nouveaux venus qui ont rejoint la zone euro depuis 2001. Dix huit appareils de crédit et dix-huit banques centrales, sous la houlette d'une super banque centrale, dépourvue d'outils propres pour contrôler le crédit créé dans tous les pays-à-euros et sanctionner les aberrations : tel est le système monétaire "unifié" qui est censé porter la monnaie commune.

Plusieurs pays ont rejoint la Grèce dans la liste des défaillances coupables, mais Védrine et Delors, sous Mitterrand, ont laissé la France se contenter de la présidence (à peine plus que symbolique) de cette BCE, cependant que l'Allemagne qui sacrifiait son mark (presque seule "monnaie forte" de la zone euro en construction) installait à Francfort, le siège de cette même BCE, avant d'en prendre, à son tour la présidence, probablement en 2011. Face aux défaillances en cours, l'Allemagne s'est fait prier avant d'entrer (conditionnellement) dans le pool de soutien de la Grèce et

³ Abréviation américaine désignant la Seconde guerre mondiale.

⁴ Politique Agricole Commune.

des autres pays dont "les marchés se méfient". L'iceberg continuera de vaciller tant qu'une plus ferme maîtrise du crédit-en-euros n'aura pas été établie.

En attendant, l'Allemagne s'est libérée, via le traité de Nice (2001), de la parité avec la France, pour sa représentation dans les instances dirigeantes de l'Union Européenne, parité que Kohl avait accordée à Mitterrand durant les tractations de la réunification. Désormais, le surpoids économique et démographique de l'Allemagne (vis-à-vis de la France) pèsera sur la représentation de ces deux États. En outre, les revendications de la Pologne et d'autres "nouveaux venus" en Europe (unie) ont été prises en compte, nonobstant les rebuffades de Chirac (alors premier ministre de Mitterrand) qui a cru devoir déclarer que ces pays "ont manqué une belle occasion de se taire". Bref, la France a nettement perdu de son influence dans l'Union Européenne. L'ex-"vainqueur" de la WW2 est ainsi devenu le premier des "vaincus" de la réunification allemande.

Comme, en outre, les organisations internationales fondées vers 1945 sont entrées dans une révision générale qui se poursuivra inéluctablement du fait des transformations en cours dans le système mondial, le relatif déclin européen de la "présence française" s'inscrit déjà dans un déclin général de l'Occident - si l'on veut bien entendre par ce terme daté, l'ensemble composé par l'Europe et l'Amérique du nord, soit les deux rives d'un Atlantique Nord symbolisé par l'OTAN. Cet arrière-plan se manifestera souvent encore avec plusieurs des thèmes à venir. S'agissant du seul couple Allemagne-France, il importe de modifier ses visées, car, sans accord entre ces deux puissances durablement prépondérantes en Europe, celle-ci redeviendra le nid de guêpes "nationalistes" et gourmandes qu'elle fut jadis.

[\[à suivre : cf. n° 10\]](#)

(3) - Sur la mésentente cordiale.

[Retour à la table des matières](#)

Dans le genre "ennemis héréditaires", l'Angleterre et la France ont battu un record de durée depuis le 17^e siècle. Leur "entente cordiale" du 20^e siècle naissant visait seulement à endiguer la montée en puissance de l'Allemagne. Leur alliance de 1956 s'est soldée par une triste "reconquête" d'un canal de Suez que les deux larçons s'étaient longtemps disputé. La suite, scandée par quelques coups, façon Trafalgar ou Fachoda, n'a pas épuisé toutes les rancoeurs africaines. Les séquelles de la route des Indes anglaises parsemées en Méditerranée et les usages médiévaux qui survivent des Iles anglo-normandes à l'Ecosse et ne sont point rares en des sites plus lointains demeurent riches d'irritants, bancaires, fiscaux ou même militaires sans que la France puisse se parer, en semblables matières, d'une quelconque vertu européenne ou mondiale.

En attendant l'époque irénique où l'Angleterre et la France pourront, de concert, offrir à l'Espagne Andorre et Gibraltar pour la féliciter d'avoir remis Ceuta et Melilla au Maroc, les deux ex-"ennemis héréditaires" qui pèsent lourd dans l'édification européenne ont quelques problèmes majeurs à faire évoluer. Les principaux concernent l'avenir de l'OTAN et le renouveau de régulation bancaire.

Il faudrait un miracle pour que les "traités" envisagés à l'occasion du Conseil de l'OTAN (Lisbonne, 2010) soient suivis d'effets réels. Les coopérations maritimes et nucléaires, alors évoquées ne peuvent qu'irriter les États-Unis qui attendent de leur fidèle OTAN des troupes et des crédits pour leurs guerres d'Afpak.⁵ En outre, les dites "coopérations", sans doctrine claire et sans finalités précises ont toutes chances de s'évanouir ou d'être récupérées dans la grille des états-majors américano-otaniens.

⁵ Abréviation journalistique américaine qui fusionne l'Afghanistan et le Pakistan où les initiatives américaines d'après 2003 voient leurs "résultats" s'entortiller en s'aggravant.

Pat ailleurs, - en attendant le plein épanouissement de Singapour - cette City londonienne reste le principal correspondant et concurrent de Wall Street à l'échelle mondiale, le principal marché des changes et l'un des marchés centraux de l'assurance. Il faudra des années encore de montée en puissance de la Chine et une pleine satellisation par celle-ci des activités "chinoises" centrées sur Singapour et Hong Kong, voire sur Shanghai et Macao, pour que la City devienne simplement anglaise...En attendant, la City aide à freiner ou dévier les rénovations de l'appareillage financier que l'Europe-à-BCE tente d'impulser, mais qui ne conviennent pas toujours (pas souvent ?) à Wall Street. La France et l'Allemagne réussissent cahin caha à faire converger leurs vues en ces matières financières, mais leur BCE (et les autres autorités des marchés intra-européens) n'acquerront un poids mondialement significatif que si l'Angleterre est empêchée de "mettre des bâtons dans les roues" ou, mieux encore, devient coopérative.

Les délais - et donc les conjonctures - importent à cet égard, car d'ici peu d'années (guère plus d'une décennie) l'Angleterre perdra la bouée de sauvetage que le pétrole de la Mer du Nord lui a fournie. De ce pactole partagé avec la Norvège,⁶ l'Angleterre a fait, sous Thatcher, le moyen d'alléger l'impôt des riches et, sous les travaillistes post-thatcheriens, une ressource permettant de revigorer quelque peu le welfare state à la Beveridge. Le temps des vaches maigres qui s'annonce déjà fera perdre à la Grande Bretagne son petit lustre des dernières décennies du 20^e siècle. Son poids politique s'en ressentira autant ou plus que les réformes financières par ailleurs souhaitables et finalement probables.

Dans ce nouveau contexte, l'Angleterre découvrira certaines des vertus de la Communauté Européenne, dont elle est, certes, membre, mais avec maintes réticences. Ses richesses fondamentales d'ordre industriel, scientifique, universitaire, etc. pourraient s'épanouir si la rénovation de la PAC (qui sera souhaitée au n°11) s'édifiait correctement, sans qu'un affadissement de l'OTAN soit gênant à cet égard. Mieux, l'aptitude britannique à essaimer de par le monde pourrait s'en trouver renforcée si la Grande-Bretagne et ses partenaires européens inventaient de nouvelles coopérations d'affaires, d'études et de loisirs adaptées au nouveau système mondial en gestation, tandis que, parallèlement, le tunnel sous la Manche perdrait la valeur de semi-barrière que la politique thatcherienne lui a imposée. Quand Londres proposera un

⁶ Qui en a sagement mis une part en réserve financière.

nouvel accord de Schengen répondant pleinement aux souhaits de la France et de la plupart des États européens, l'Europe s'épanouira de plus belle.

Mais, il est permis de penser - et d'agir - en vue d'écarter la Grande Bretagne de l'Union Européenne, car il est douteux qu'une longue patience suffise à faire naître, en son sein, un "désir d'Europe" qu'elle n'a jamais éprouvé jusqu'ici. En attendant, Britanniques et Français se croisent en vacances, comme les Européens de bien d'autres origines. Avec plaisir, et sans animosités "héréditaires". La mésentente reflue vers les sphères politiques, gardiennes des traditions "ancestrales".

(4) - Digression démocratisante.

[Retour à la table des matières](#)

L'Union Européenne (UE) est, de fait, une collection d'États agencés démocratiquement, même si leurs performances démocratiques sont d'inégale qualité. Tous pratiquent une démocratie représentative, tous confient à des représentants élus le soin de faire fonctionner leurs institutions, de les corriger autant que de besoin et de porter jugement sur la qualité démocratique des États associés au leur. Mais, de fait également, l'UE est née par l'action d'États qui se sont associés en n'ayant pas pour souci premier l'extension des capacités de décision et de contrôle exerçables par leurs peuples respectifs. D'où il résulte que, démocratiquement parlant, l'UE est en retard sur beaucoup de ses États membres, même si ce n'est pas le cas de tous. A preuve : le Parlement européen n'a commencé de fonctionner de façon démocratiquement acceptable que depuis la promulgation du traité de Lisbonne (2009).

Pour faire progresser la démocratie, à l'échelle de l'Europe comme à celle de chacun des États membres - sans préjuger du "qui commencera ?" car la dynamique sociale n'est pas enclose a priori dans l'un ou l'autre de ces domaines - la seule perspective globale que l'on puisse ouvrir à bon droit est de repérer les objectifs principaux qu'il faudrait atteindre, par quelque voie que ce soit, afin d'assurer une représentation bien équilibrée des divers peuples européens, d'ajuster les rapports entre le Parlement européen et les autres autorités européennes ou nationales. Pour enrichir pleinement les rapports entre États et peuples au sein de l'UE, il faudrait éga-

lement examiner de près la place qu'occupent les FMN ⁷ comme les ONG ⁸ dans le système européen des pouvoirs et contre-pouvoirs. Mais cette dernière question qui est d'ampleur mondiale plus qu'européenne sera évoquée plus loin (cf. n° 15).

L'UE a longtemps supposé que ses États membres étaient aussi pleinement souverains les uns que les autres et que chacun d'eux exprimait clairement les vœux et volontés du peuple qu'il régit. Cette double illusion n'est pas encore complètement dissipée. Elle le sera quand l'UE veillera à l'équilibrage des puissances en son sein, résultat qui ne peut être obtenu en partageant l'effectif total des députés européens à élire par doses égales pour chaque État ni par doses établies au prorata de leurs populations respectives. La solution est à rechercher par l'établissement, au sein de l'UE de "paquets d'États" dont chacun ferait bon poids (démographique et peut être économique, voire militaire) vis-à-vis des "grandes" puissances européennes, telles l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni déjà aperçues ci-avant. Reconnaître les autres "grandes" puissances de l'UE et dessiner les "paquets" qui pourraient utilement assembler les peuples (de l'UE) étrangers à ces puissances sera un exercice long et délicat que seule une Commission parlementaire pourra mener à bien. En effet, confier un tel exercice à la Commission Européenne ⁹ le placerait sous la tutelle des principaux États au lieu d'écouter tous les peuples. En supposant que la limite (entre les "puissances" et les "paquets" à créer) passe au voisinage de 40 millions d'habitants, il faudrait que les peuples (plus "petits" que le polonais) s'assemblent en quatre "paquets" distincts, alors qu'en relevant cette même limite au voisinage de 60 millions, les peuples (plus "petits" que l'italien) auraient à se joindre en cinq "paquets". Mais il serait déraisonnable d'anticiper davantage sur les travaux d'une commission qui mêlerait bien d'autres critères à ses recherches (langue, religion, blessures de guerres récentes, etc. ; et surtout : considérations électorales et partisans).

⁷ Firmes Multi Nationales, c'est-à-dire groupes d'entreprises (le plus souvent capitalistes) qui jouent pleinement le jeu de la mondialisation.

⁸ Organisations Non Gouvernementales, c'est-à-dire églises, partis, syndicats et toutes autres associations dont l'activité déborde d'un État donné.

⁹ Organe plus technocratique que politique qui est censé couronner l'UE depuis le traité de Rome (1957) et que le traité de Lisbonne (rédigé en 2007) n'a pas "nettoyé".

À ce dernier titre, deux novations favoriseraient le travail de la commission des "paquets" (et donc la ratification de ses travaux par le Parlement européen, seul juge ultime pour ce qui est de la juste représentation des peuples) : que cette commission initiale ait pour héritière une commission permanente révisant ultérieurement la liste des "puissances" et des "paquets", selon les données objectives établies par Eurostat pour ses critères de référence ¹⁰ ; et qu'elle ait pour fonction complémentaire (ou corrélative) de fixer la liste des langues de travail à utiliser par les diverses institutions de l'UE. En effet, en passant de six à vingt-sept États membres, l'UE est déjà noyée par une marée de traductions, simultanées ou documentaires, qui s'enflera à chaque nouvelle adhésion et qui pourrait être gonflée plus encore si la (triste) tentative du Sénat espagnol était imitée. ¹¹ Mais il est sans doute d'autres agencements structurels à faire fixer dans l'UE, par exemple en matière d'appareillage propre (douanes ? immigrants ? etc.) : au Parlement d'en décider !

La présente digression a interrompu la litanie des "puissances" européennes juste avant d'en venir à l'Italie et à l'Espagne qui sont nés de "paquets" anciens, point trop mal ficelés. De marche en marche, la descente de l'escalier ainsi commencé n'enrichirait guère une recherche tournée principalement vers l'avenir (hivernal..) de l'ensemble européen, au stade actuel de la mondialisation. Mieux vaut jeter un coup d'œil sur les vastes excroissances que l'Europe pourrait peut-être s'adjoindre ou qui, en tout cas, l'avoisineront. Pour mémoire, je rappelle que la Chine, elle-même, figurera dans le troisième essai annoncé en préambule.

¹⁰ Aux États-Unis, une commission de cette sorte réalloue les sièges de représentants (par État), après chaque recensement général, mais elle fait une part trop grande au *gerrymandering* (maquignonage) entre élus.

¹¹ Appelé à délibérer, en janvier 2011, sur les langues "co-officielles" que sont le basque, le catalan, le valencien et le galicien à adjoindre au castillan pour les débats en séance.

(5) - Au loin, l'Oural...

[Retour à la table des matières](#)

De longue date, le royaume français et les régimes suivants ont participé au jeu des alliances dynastiques ou/et nationalitaires valorisant les liens entre le Français et le Turc, puis le Russe. Plus tard venue dans ce même jeu, l'Angleterre aux ruses plus changeantes a rarement misé sur la puissance émergeant à l'est. La France hostile au Saint Empire Romain Germanique mâtiné d'Espagne, puis aux dynasties autrichiennes, allemandes et autres qui bouillonnaient au centre de l'Europe a sans cesse bordé cette Europe-là avec l'aide de "l'autre côté".

La révolution communiste a renforcé cette tendance, car une part du peuple français, élevé dans le culte de la Révolution Française, s'est jointe aux élites de diverses filiations pour apprécier la nouvelle Russie. Les crises et les drames subis ou provoqués par celle-ci se sont mêlés aux péripéties françaises du 20^e siècle, sans rompre les liens anciens. Par exemple, de Gaulle les a ravivés, dès avant 1944, après quoi les partis de gauche ont adjoint à ces liens très realpolitik leurs festons variés. Un Khrouchtchev, puis un Gorbatchev succédant vaille que vaille à un stalinisme devenu repoussant, ont rafraîchi des relations qui s'usaient, si bien que l'"otanisation" des esprits n'a jamais dominé toute l'opinion française.

Il a fallu que l'URSS implose et qu'en son sein, la Russie finisse par se ressaisir, pour que la difficile digestion, par la Communauté européenne, de l'est européen (poussé vers elle par des États-Unis, vainqueurs arrogants de la guerre froide) soit acceptée par la France et d'autres pays de l'ouest européen. Néanmoins, ceux-ci se demandent derechef, "que faire avec la Russie ?". L'Allemagne, enfin réunifiée, a répondu à cette question quand, après son second mandat, le chancelier Schröder a pris la tête du projet de gazoduc sous-marin qui reliera la Russie à son pays, en contournant l'Europe orientale embrouillée dans une guerre de prix avec la Russie, laquelle est, tout à la fois, une suite du grignotage de l'ex-URSS par les États-Unis, une part des tâtonnements stratégiques des compagnies pétrolières internationales vers l'après-pétrole et une forme de la contre-offensive russe pour garder le contrôle de "son" Ukraine. L'offensive américaine pourrait reprendre de plus belle,

si la majorité anti-Obama rejette son projet de traité Restart pour la plus grande joie de l'EnE Défense et des industriels du "bouclier" anti-missiles.

La France n'a pas pris une position aussi nette, mais elle a néanmoins entrepris de coopérer derechef avec la Russie, en matière spatiale et, s'il se peut, nucléaire. Son utilisation du cosmodrome (kazak, mais sous contrôle russe) de Baïkonour et la location, aux Russes, de sa base guyanaise de Kourou augurent bien d'une coopération qui peut s'enrichir, d'autant que les lourdes et robustes fusées soviétiques seront encore de bon usage, puis auront besoin de remplaçantes sagement modernisées, pour les prochaines activités spatiales. Elle cherche également à se mêler au nucléaire soviétique, nonobstant la catastrophe de Chernobyl ou les réticences israélo-américaines quand ses tentatives débordent, via la Russie, vers l'Iran si diabolisé. Plus généralement, la Russie qui est un État industriellement mal développé ¹² pourrait fort utilement (pour elle et pour la Communauté européenne) s'associer à bon nombre des initiatives que pourrait prendre cette Europe, si celle-ci optait pour le deuxième pilier qui sera évoqué plus loin (n° 11).

Plus généralement encore, la Russie qui est, en somme, le plafond de l'Asie tout entière pourrait, en coopérant avec la Communauté européenne, alléger les pressions américaines et s'insérer de façon plus souple dans le système mondial pluraliste et multiforme qui émergera des brouillards actuels. La France peut y aider fortement, si elle ravive ses liens avec la Russie, bien au-delà des escapades en riviera qui séduisent les nouveaux "grands ducs" enrichis par les pillages de l'époque Eltsine..

¹² Car il fut mal organisé pour cause de stalinisme et mal orienté par suite de longs efforts "pour rattraper l'Angleterre" dont la glorieuse industrie vieillissait déjà.

(6) - Plus loin encore, l'Asie... c'est-à-dire l'avenir...

[Retour à la table des matières](#)

Tandis que les États-Unis engoncés dans leur superbe de vainqueurs de la guerre froide s'enlisent au Moyen-Orient et dans l'Asie d'entre Inde et Russie, l'UE n'a aucune politique "asiatique" cohérente, ce qui retarde d'autant la conversion de ses impérieux colonisateurs de jadis vers le bâti d'une multipolarité mondiale où ils auraient bonne place en tant que puissance unifiée. Certes, plusieurs pays européens, agiles marchands, fermes soutiens de multinationales audacieuses ou nostalgiques de leurs Indes respectives, s'activent assez bien parfois, mais en solitaires.

Dans cet immense espace-temps, la France est peu mêlée à cette course désordonnée. Elle n'a rien de très original à promouvoir pour son compte, ni de très novateur à proposer à ses "associés" de la Communauté européenne. Elle a tardé à mesurer l'élan du Japon, après son écrasement de 1945. Elle a certes perdu ses prétentions sur l'ancienne "Indochine française", mais tarde à bien comprendre que le Vietnam est une Corée en devenir. Elle a oublié ses guerres du 18^e siècle avec l'Angleterre, et ne se souvient guère de ses "comptoirs de l'Inde" que Mendès-France eut la sagesse de restituer à Nehru, mais sans pénétrer utilement dans cet État-continent. Elle a oublié son rôle dans l'équipée internationale de 1901 dans la Chine vacillante d'alors, mais n'a guère su se positionner entre Staline et Mao Zedong, ni prendre vite la pleine mesure des réformes de Deng Xiaoping, après 1978. Elle n'a jamais retrouvé les traces de ses ex-ennemis bataves dans les immensités archipélagiques malaises. Bref, elle ne participe au grand rush vers les Asies à venir, que par la promotion de quelques outils industriels très recherchés qu'elle vend au prix de transferts de technologie vers des pays qui la supplanteront avant longtemps dans les domaines automobiles comme aériens, spatiaux comme nucléaires, etc.

Les richesses qu'elle pourra valoriser durablement dépendront de son inventivité soigneusement entretenue, de ses capacités coopératives intra-européennes et pan-asiatiques et de son organisation plus méthodique que jamais, le tout enveloppé de choix politiques pertinents. L'inventivité ne se mesurera pas seulement en termes de

brevets industriels et de subtilités marchandes et financières, mais dépendra de plus en plus de l'habile gestion des migrants en provenance ou à destination de pays bien choisis, des formations orientées vers ces espaces, de l'apprentissage des langues et coutumes de "là-bas". Et ce, dans un pays où le coréen, le vietnamien, le malais, les langues de l'Inde, etc. sont encore moins enseignées que le chinois ou même l'arabe.

Les coopérations européennes hautement souhaitables ne dépendront pas principalement des accords entre États, mais résulteront de partenariats pertinents entre des firmes ou des agences commerciales qui s'adosent trop souvent encore à leurs seuls repères nationaux. Les modèles à demi esquissés par EADS pour ses Airbus et autres produits aériens ou spatiaux, sont préférables aux compétitions comme celles qui opposent les divers fabricants de TGV, mais ne sont néanmoins que les brouillons mal débrouillés de l'avenir à préparer. Etant bien entendu que les alliances à établir auront à déborder de l'industrie vers maintes autres branches de l'économie. En outre leurs champs d'action devront également s'étendre, moins par la conquête de filiales en Asie, que par la création de donnant-donnant euroéo-asiatiques aux méthodes et aux contenus évolutifs, sans oublier que le maître et le disciple pourront et devront apprendre à échanger leurs rôles. Ainsi, les ressources et les ressorts de l'inventivité deviendront de plus en plus mobiles, c'est-à-dire mondialisés.

Encore faudra-t-il résister fermement aux tentations politico-militaires qui ne manqueront pas d'interférer avec ces évolutions souhaitables, lorsque des tensions internationales, voire des zones de conflits les affecteront. L'Europe a besoin de firmes multinationales aussi étendues que possible, mais non de firmes poreuses à quelque neo-OTAN même européenisé, ni à quelque néo-CIA paneuropéenne. Elle devrait se vouloir convaincante plus que conquérante.

L'hiver européen. Essai.

2

Une France qui devrait se ressaisir...

(7) - Il est grand temps que la France se décolonise

[Retour à la table des matières](#)

Il est plus difficile de décoloniser les métropoles coloniales que d'autonomiser leurs ex-colonies, car, en métropole, le colonialisme était enrobé de vertus mythiques qui masquaient souvent les intérêts banals ou sordides que l'on essayait de conserver.

Moins souple et moins habile que l'Angleterre, moins bousculée par la WW2 et ses suites que les Pays Bas, l'Italie, la Belgique et le Portugal, la France continue de s'arc-bouter sur ses souvenirs d'empire. Ses défaites, du Mexique à l'Indochine et de l'Algérie à l'ensemble du Maghreb ne l'ont pas empêchée de multiplier les efforts pour relayer le Portugal et la Belgique, tout en prolongeant sa vieille hostilité avec la Grande Bretagne. Aujourd'hui encore, elle tente de garder le contrôle politique de ce qui formait l'AOF et l'AEF (et de leurs rallonges plus récentes), à l'aide de quelques bases, de francs CFA qu'elle garantit et d'aides empochées par les gouvernants "indépendants" de son aire "post-coloniale". Mais, de la Côte d'Ivoire au Sénégal, et du Tchad au Congo, les séquelles et rajouts de "l'Afrique française" finissent de

s'émanciper, non sans manifester parfois quelque intérêt pour l'Afrique du sud, le Nigeria ou la Libye. La présence américaine qui est forte, mais précautionneuse n'enrayera probablement pas la vigoureuse souplesse marchande de la Chine qui se manifeste partout où des mines et des marchés la tentent.

Il est grand temps que la France mette fin à toutes ses activités post-coloniales, qu'elle tue la Françafrique affairiste, qu'elle replie les drapeaux militaires et pseudo-diplomatiques qu'elle agite encore. Sinon, la chaîne des crises qui la prennent à contre-pied se prolongera indéfiniment : c'était, hier, le Sénégal, puis la Côte d'Ivoire ; c'est aujourd'hui ¹³ la Tunisie ; ce sera demain : faites votre choix, la liste des ex-colonisés-mal-décolonisés est longue

Décision non moins urgente, mais presque aussi difficile à prendre, il faudra aussi accepter loyalement un statut hautement "décentralisé", voire autonomisé pour ses DOM-TOM ¹⁴ et autres confettis d'empire.

Cela ne signifie pas qu'elle doive abandonner ses intérêts pétroliers, nucléaires et autres, du Gabon à l'Angola ou au Niger, mais qu'il lui faut les traiter "à l'américaine" ou - ce qui revient au même - "à la chinoise". Affaire à régler, au cas par cas, avec les compagnies concernées. D'autre manière, l'extinction des francs CFA est à traiter avec les États intéressés, après avoir été préparée avec le FMI, la Banque Centrale Européenne et sans doute aussi la Banque Mondiale. Le tout enveloppé par une Conférence suffisamment internationale pour que la "décolonisation" de l'État français soit autant que possible sage et amicale, c'est-à-dire libératrice autant qu'internationalisante.

Pour la France, la clé de cette évolution rapide mais programmée devrait être culturelle. En effet, l'utilisation de la langue française qui est déjà très dépendante d'une Afrique et d'autres zones où vit la grande majorité de ses locuteurs, pourrait se réduire, en peu de décennies au seul usage d'une métropole exiguë, si les francophones africains et autres ne sont pas accompagnés à cette fin. Le legs d'une France enfin décolonisée devrait être de mailler l'Afrique d'un réseau vivant d'écoles, de lycées, d'universités, de radios, de télévisions et de studios créateurs de produits culturels, réseau qui déborderait de l'Afrique vers les autres séquelles, reliquats et confettis de l'ex-empire, des Antilles aux Indes et au Pacifique, en s'étalant des

¹³ Janvier 2011

¹⁴ Départements (D) et Territoires (T) d'Outre-Mer (OM).

zones dont l'autonomie est à parachever jusqu'aux États qui se sont émancipés de la tutelle française, de vive force. Un réseau d'agences éducatives et culturelles, actives et inventives, non un semis "d'Alliance française", surplombé par quelque Conférence de la Francophonie. Le tout sans budget étatique français, mais avec des fonds provenant de tous pays.

(8) - Cent millions de Français contre le chômage

[Retour à la table des matières](#)

En coopération avec Michel Louis Lévy, j'ai publié il y a dix-huit ans un ouvrage qui portait ce titre. J'en reprends l'exposé des motifs.

Tandis que l'unité allemande affaiblit l'influence de la France en Europe, les Français souffrent d'un chômage plus intense que jamais dans leur histoire. D'où leur méchante humeur et leurs réactions malsaines, contre les étrangers notamment.

Pour reconforter les Français, une croisade contre le chômage est indispensable. Elle peut être très efficace en peu d'années, si la réforme des impôts et des cotisations sociales, la création d'un service civique et le partage du travail sont habilement mêlés à un accroissement progressif de l'immigration.

Cet accroissement aidera à ragaillardir la France, en Europe et dans le monde, s'il contribue à un doublement séculaire de la population métropolitaine - donc des besoins à satisfaire et des forces de travail. Faute d'une telle ambition démographique, la France continuerait de rapetisser, au milieu d'une Europe vieillissante.

Cent millions de Français ! Moins d'un million de chômeurs. Avec de tels objectifs, la France pourra jouer, au 21^e siècle, un rôle digne de ce passé. Sinon...

Une génération plus tard, ce texte a pris peu de rides. La crise de 2008 a aggravé les dégâts que la récession de 1975 avait déjà laissé pressentir. Les péripéties politiques d'un siècle agonisant et d'un nouveau siècle aux promesses vite avortées

n'ont produit aucun répit. La France titube. Dans un système mondial en déclin, elle n'est pas prête à apporter une contribution, fût-elle modeste, aux réformes et aux revigorations qui pourraient réorienter le cours de l'histoire occidentale, européenne et nationale. Qui plus est, elle aggrave ce déclin, par ses nostalgies et ses rodomontades.

Mais le besoin budgétaire central n'est pas de rationner les retraites et autres prestations sociales, même si des ajustements dûment négociés et des modérations temporaires peuvent être pertinents. Et le besoin démographique central n'est certainement pas de multiplier les charters pour évincer les immigrés (supposés) clandestins, mais bien d'ajuster une politique européenne de circulation libre des citoyens de l'UE et la quotité raisonnablement dosée des immigrations provenant d'outre-Europe. À quoi une France attentive à ses besoins culturels propres - qui sont de réviser tout son système scolaire, universitaire et scientifique : j'y reviendrai (n° 10) - se doit d'adjoindre une politique d'acculturation de ses immigrés, qu'ils soient travailleurs temporaires ou migrants familiaux désireux de faire souche en France.

(9) - La France devrait nettoyer son territoire et son budget

[Retour à la table des matières](#)

L'Europe occupera une place centrale dans les stratégies françaises des deux prochaines décennies, comme j'aurai l'occasion de le montrer par plusieurs des suggestions à venir. Dès à présent, je suggère de mêler deux problèmes majeurs que l'ordinaire de la vie politique française disjoint presque toujours : la PAC et la santé du territoire national.

D'un côté, la Politique Agricole Commune qui fut, au cours des années 1960 et 1970, une modalité d'intégration européenne, difficile à organiser, mais qui devint l'un de ses attraits les plus recherchés. D'un autre côté, le modeste budget communautaire de l'Europe à Six, peu à peu agrandie jusqu'aux Vingt-Sept d'aujourd'hui,

budget dont une fraction énorme est consommée par cette PAC ¹⁵ et par les roueries diverses qui la bordent. D'un côté, le blé et la betterave, plus quelques excroissances variées parmi lesquelles l'élevage compte peu, alors que les productions rurales plus raffinées sont le plus souvent ignorées. D'un autre côté, maints besoins auxquels la Communauté Européenne ne répond que par des promesses vagues, alors que l'élargissement à Vingt-Sept et, plus encore, la crise financière d'après 2008 ont fait sourdre d'immenses demandes nouvelles qui sont loin d'être toutes rurales.

Sur une lancée qu'elle a accentuée, la France de l'époque Mitterrand-Chirac a aggravé les conséquences de ce fourvoiement, en multipliant les compensations destinées à ses pauvres céréaliculteurs et autres paysans, plus criards que miséreux. De la sorte, son budget - inutilement grevé par l'OTAN - est dommageablement abîmé par la PAC et par les rustines corrigeant ses modestes dégonflages bruxellois. Mais la "grandeur" nationale qui s'est exaltée en faisant de la France un exportateur céréaliériste de rang mondial n'a pas eu que ces conséquences budgétaires. Elle a aussi encouragé un ensemble de réformes productivistes qui ont arasé maints bocages, suractivé l'irrigation, saturé les nappes phréatiques d'engrais et de pesticides divers, bref abîmé gravement les ressources hydrauliques d'un pays que l'on croyait fort bien arrosé.

Ainsi, deux réformes radicales des plus délicates sont l'une et l'autre nécessaires, quoique difficilement harmonisables. L'une sera de corseter la PAC, tout en sachant que les aspirations de beaucoup des nouveaux venus parmi les Vingt-Sept et, plus encore, les nécessités d'un budget anti-crise interdiront d'escompter des économies budgétaires majeures de ce fait. L'autre sera de renverser l'erre agromatérielle de la France, sans oublier que la réparation des dégâts peut être onéreuse. Mais peut aussi, correctement programmée et conduite, se révéler fort bénéfique, à terme point trop lointain.

¹⁵ En 1970, la PAC mobilisait près de 87 % du budget annuel de l'UE. Par étapes irrégulières, sa part est tombée à 44 % en 2010 et pourrait n'être que de 39 % en 2013.

(10) - France-Allemagne : un nouveau bail...

[\[suite du n° 2\]](#)

[Retour à la table des matières](#)

Je tiens que la redynamisation de la France dépend d'une relance de l'Europe et que celle-ci a pour condition première une coopération renouvelée de l'Allemagne avec la France. Je doute que la Grande-Bretagne soit disposée, avant très longtemps, à se joindre pleinement à un tel attelage, car ses attaches multiples avec les Britanniques de maints pays et ses "liens spéciaux" avec les USA l'en empêcheront tant que l'automne américain n'aura pas résorbé - ou, à tout le moins, affaibli - le leadership mondial que les États-Unis ont hérité du 20^e siècle. Pour concrétiser quelque peu cette dernière affirmation, j'invite à considérer les liaisons financières entre Wall Street et la City, car elles comptent plus encore que les liens militaires (enrobés ou non dans l'OTAN). Les liens militaires anglo-saxons ne se revaloriseraient que si, par exemple majeur, une "menace chinoise" relayait la "menace russe" de naguère dans l'imaginaire transatlantique, alors que les connivences bancaires et boursières survivront, même dans l'éventualité où des contrôles étatiques nouveaux et vigilants seraient finalement mis en œuvre.

Si la perspective que j'indique s'ouvre effectivement, la France et l'Allemagne devront résoudre conjointement deux problèmes qui seront difficiles à trancher : comment établir enfin une réelle coopération militaire ? et comment définir et gérer une stratégie financière cohérente, en matière monétaire, bancaire, boursière et fiscale ? Alors - mais alors seulement - le vieux pilier européen de la PAC pourra être correctement traité, cependant qu'un second pilier, beaucoup plus important pour sortir de la crise et pour asseoir le rôle mondial de l'Europe, pourra être érigé, en matière industrielle et bien au delà.

Pour mûrir, la coopération militaire germano-française doit surmonter divers obstacles (souvenirs balkaniques, séquelles de l'OTAN, expéditions "post-coloniales" de la France), dont le plus important est d'ordre nucléaire. Tant que la France se

cramponnera à sa force de frappe nationale, la combinaison égalitaire des armées et des stratégies restera, au mieux, bricolée et boiteuse. Le principal blocage à lever se situe évidemment du côté français, mais l'allergie au nucléaire qui renaît périodiquement dans une partie de l'opinion allemande ne doit pas être sous-estimée pour autant.

Néanmoins, un état-major commun, des troupes limitées mais interconnectables et des équipements choisis et construits de façon concertée constituent un horizon atteignable au prix de négociations obstinées et inventives, si toutes les questions connexes sont bien prises en compte : allègement puis effacement de l'OTAN ; examen global des industries nucléaires des deux pays ; écartement cordial de la Grande-Bretagne ; évitement des projets pan-européens tant que le duo franco-allemand n'aura pas trouvé son assise stable. Et surtout volonté politique clairement affirmée par les deux États, non seulement par leurs majorités au pouvoir, mais aussi par une large partie de leurs oppositions du moment. Il s'agirait en somme d'affirmer une commune volonté de piloter l'UE.

En outre, selon les opportunités internationales offertes par une coopération énergétique bien réussie avec la Russie ou par la montée en puissance d'une Chine qui s'emploierait clairement à éviter une nouvelle "guerre froide", le progrès de l'alliance germano-française pourrait devenir l'un des éléments-clés du nouvel équilibre mondial. Par contre, l'attente d'une éventuelle dénucléarisation militaire - du type de celle dont Obama a réveillé le projet - me paraît irréaliste et même contre-indiquée. En effet, dans un monde doté de sept ou huit armées nucléaires (dont trois ou quatre révélées au cours des 15 dernières années), la perspective réaliste est, d'ores et déjà, d'affermir les dissuasions réciproques d'échelle régionale, tout en espérant les réduire à un bas régime dans la mesure où les États-Unis feraient eux-mêmes des progrès en ce sens, cependant que la Chine s'abstiendrait d'enfler par trop son arsenal.

Chemin faisant, l'Allemagne et la France pourraient s'aider réciproquement à bénéficier des progrès essentiels de leur partenaire. Dire ce que la France mettrait dans la corbeille de mariage dépendra du rythme et de la qualité de sa décolonisation, tandis que l'apport allemand proviendrait des progrès démocratiques déjà accomplis par ce pays (fonctionnement du régime parlementaire, rôle et échelle des régions, etc.).

Au passage, je souligne que les Pays Bas et l'Angleterre, fondateurs historiques des premiers "États de droit", la France, mère doctrinale et diffuseur militaire d'une évolution parallèle et tous les autres États ayant quelque titre à donner des leçons de "démocratie" et de "justice sociale" devraient faire comprendre à leurs propres citoyens que le savoir-vivre international exige un effort général, continu et novateur, où aucun mérite passé ne peut être garant d'un avenir qui est à construire. A titre d'exemple et pour répéter ceci plus concrètement, en parlant aux Français, il importe de leur faire comprendre que l'Allemagne d'aujourd'hui est devenue un État plus démocratique et plus apte à s'auto-réformer que la France d'aujourd'hui.

[suite au n°11]

L'hiver européen. Essai.

3

Une Europe vigilante et dynamique

*(11) - France-Allemagne:
...pour bien piloter l'Europe.*

[suite des [n° 2](#) & n° 11]

[Retour à la table des matières](#)

Encore faut-il descendre vers les basses terres de la quotidienneté pour souligner que les vertus bienfaites d'une novation des rapports germano-français doivent se manifester de façon continue et radicale, pour répondre aux souffrances et aux inquiétudes du moment, comme aux aspirations et aux espérances plus lointaines des peuples. Dans la période présente, c'est-à-dire tant que se prolongera la crise économique qui est entrée dans sa quatrième année, cette visée doit évidemment donner priorité au nettoyage des appareils financiers défaillants et à la relance d'activités économiques créatrices d'emplois.

Les réorganisations et les contrôles qui nettoieraient les appareils bancaires du monde entier tardent à être définis. Le FMI a élargi quelque peu le rôle de la Chine et d'autres pays émergents, mais la prépondérance américaine et les renforts que lui

donnent la banque à l'anglaise, les évasions fiscales à la luxembourgeoise (ou à la suisse) et les jongleries financières de toute provenance, via des paradis où s'ébrouent les non banking banks ¹⁶ et beaucoup de FMN n'ont pas encore permis de substantiels progrès à cet égard. L'UE, la France, l'Allemagne et quelques autres pays européens, partiellement éclairés par le Club de Bâle ¹⁷ ont des vues distinctes de celles des USA ou du FMI, mais peu cohérentes entre elles, si bien qu'une brume de réformettes et de projets continue de nimber les activités bancaires et boursières, sans guère entraver les sociétés financières autrement agencées. À l'échelle européenne, la coopération germano-française peine à prendre forme et force, car les fiscalités, les visées bancaires, les projets financiers tardent à converger, d'autant que les arrière-pensées, nourries d'histoires monétaires longtemps divergentes, ne sont pas attaquées de front. A cela s'ajoutent les effets déplorables d'un euro mal conçu ¹⁸ qui a permis à plusieurs pays de s'endetter de façon laxiste. Une coopération franco-allemande galvanisant l'action de l'UE sera indispensable pour éviter une crise de l'euro, ou pour endiguer un éventuel regain de la crise mondiale (façon 2008), faute de quoi le marasme économique européen (nullement compensé par les modestes progrès allemands) débouchera sur une languissante guérison.

L'Allemagne et la France qui sont concernées par les divers aspects (financiers et fiscaux) du nettoyage requis devraient peser de tout leur poids dans la Communauté européenne pour écarter les amendements sournois, refuser les longues transitions et bloquer les éventuelles manœuvres dilatoires d'une Grande-Bretagne trop accoutumée aux façons bancaires-à-l'américaine - quand elle n'en est pas l'initiatrice. Simultanément, elles devraient bâtir un nouveau pilier de l'Europe, prenant le relais de la PAC initiale. Non pour retarder le reflux de celle-ci ([cf. n° 3](#)), ni pour inventer un nouveau protectionnisme agricole, mais pour entraîner un effort coopératif européen en matière industrielle et scientifique, selon des méthodes adaptées aux normes commerciales internationales et à l'état prévisible des industries développées et émergentes du monde entier. Une puissante stimulation des capacités scientifiques des deux pays et une multiplication des coopérations de portée mondia-

¹⁶ Sociétés financières évitant le statut de banque pour échapper aux normes et contrôles des pays "sérieux".

¹⁷ Réunion mensuelle des gouverneurs de banques centrales, hébergée par la BRI à Bâle.

¹⁸ Voir n° 2 supra.

le - comme celles de l'EADS (Airbus, Ariespace, etc.) - seraient bienvenues si elles s'élargissaient à toutes les promesses pertinentes des divers pays hautement industrialisés d'Europe et si elles gommaient autant que possible les rivalités et chicanes intra-européennes dépourvues de vertus stimulantes.

L'après-pétrole, l'avenir dans l'espace, la relève des industries par trop militaires, les novations chimiques et biologiques, les inventions numériques, le remplacement des industries vieillies, etc. devraient être les cibles à viser, en privilégiant les savoir-faire les plus neufs - et les formations y conduisant.

(12) - Une Europe pleine d'étrangers !

[Retour à la table des matières](#)

En France, comme dans toute l'Europe, les étrangers ont longtemps été les gens s'autres cantons, puis d'autres provinces. Les machines à unifier ces particularismes se sont déployées, d'églises en dynasties, avant de se resserrer par des moyens où l'État et le marché ont vu leurs rôles s'accroître : armées et écoles, d'un côté, routes et rail (etc.) de l'autre, l'administration, la justice et la fiscalité essayant d'embrasser le tout. Ainsi, les étrangers ne sont plus, en somme, que les non-citoyens dépourvus de "titres d'identité nationale". On les a reconnus (ou ignorés) comme frontaliers ou immigrés, accueillis comme touristes et, plus ou moins, comme étudiants ou travailleurs. Quelques initiatives du 20^e siècle ont donné un peu d'ampleur à des innovations philanthropiques ou humanitaires plus anciennes, notamment en passant du "droit d'asile" et des "passeports Nansen", aux réfugiés protégés par un Haut Commissariat de l'ONU.

Depuis peu (deux générations à peine) la construction européenne déplace derechef ces clivages. La libre circulation dans toute l'UE des ressortissants des divers pays membres est un principe dont l'application s'est compliquée, après 1990, de par la multiplication des nouveaux États membres. Elle le sera encore, dans un proche avenir, par le traitement des nouveaux candidats et des "cas particuliers" mis en réserve (par exemple les deux Chypre ou certains tronçons de l'ex-Yougoslavie). Les accords de Schengen (1985) n'ont pu régler tous ces problèmes et ils sont débordés par l'afflux d'immigrés que la crise mondiale a renforcé.

En effet, les devoirs qu'ils assignent aux pays "d'entrée" dans l'Europe sont par trop imprécis et fort inégalement appliqués (ou applicables, faute d'appareil ad hoc). De ce fait, l'Espagne, l'Italie et les pays frontaliers de l'ex-Europe de l'est sont soumis à forte pression. Mais surtout, les arrivants, passés par une frontière plus ou moins poreuse, se dispersent inégalement dans la Communauté. Quelques pays, scandinaves notamment, sont plutôt accueillants, tandis que la Grande-Bretagne - qui se veut insulaire, nonobstant le Tunnel sous la Manche - double ce dernier par une forte vigilance douanière et policière. Entre ces limites, les pays dotés d'appareils efficaces, comme ceux de l'Allemagne ou de la France, essaient de canaliser l'afflux, et parfois de le barrer. D'où des crises politico-policières assorties de réactions judiciaires ou humanitaires.

L'Europe en son entier se charge d'étrangers venus du reste du monde, en même temps que chacun de ses pays membres supporte plus ou moins facilement la multiplication, en son sein, des "étrangers de l'intérieur" que sont les citoyens circulant librement d'un pays membre à l'autre. L'évolution démographique mondiale et européenne ne permet pas de penser que cette tension se résorbera d'elle-même lorsque les méfaits de la crise économique auront été maîtrisés. Dans une vue à long terme, l'Europe peut se réjouir de cette situation qui lui permet de ralentir son déclin démographique et de s'adapter à un avenir où la stabilisation, voire une certaine décroissance du peuplement mondial et européen deviendra possible et même souhaitable. Mais à court et moyen termes, les difficultés humaines et sociales d'aujourd'hui vont inévitablement avoir des conséquences politiques.

Pour les maîtriser ou, mieux, pour les prévenir, une réforme européenne est à négocier. Il s'agit, certes, de renforcer les accords avec des pays extérieurs pour canaliser les flux de départ vers l'Europe, mais il importe plus encore d'aider les pays d'arrivée à s'équiper de capacités qualifiées de contrôle et d'accueil. En outre, il faudra envisager de doter les arrivants de titres de "séjour en Europe" qui explicitent leurs droits et devoirs, les abritent des harcèlements policiers et leur ouvrent d'éventuelles voies d'accès aux facilités adaptatives temporairement ou durablement proposées par certains pays européens. Mais il est infiniment plus facile d'énoncer de telles perspectives que de les expliciter pratiquement et de les mettre en œuvre, année par année et d'une région européenne à l'autre. Une Communauté qui gagnerait à européaniser sa "police de l'air et des frontières" et à y inclure un

service effectif de garde-côtes, serait prudente et pertinente ¹⁹, si elle aidait, en outre, à l'extension en tous pays européens des capacités d'accueil et d'initiation langagière et culturelle des nouveaux venus de tous âges, qu'ils soient travailleurs, familles ou enfants.

Les accords de Schengen ont fourni les premiers germes d'une politique de civilisation "à l'européenne" des nouveaux venus. Il s'agit de développer cette politique, ce qui requerra des soins durablement renouvelés. Mais non des comportements à l'aveuglette, ni des foucades occasionnelles.

(13) - L'Europe à bonne école

[Retour à la table des matières](#)

Comparée au reste du monde, y compris les États-Unis, l'Europe est bien scolarisée. Mieux à l'ouest que dans les Balkans, sans doute, mais il suffit de comparer la position médiocre de la Scandinavie jusqu'au 19^e siècle avec sa position actuelle, pour comprendre que le retard balkanique sera vite réparable. Plus difficile à corriger seront peut être les pays qui ont établi de longue date des universités (parfois encore éminentes) mais ont mis des siècles avant d'étendre à toutes leurs "basses classes" l'accès à une scolarité efficace. Le cas de la France est significatif à cet égard.

Ce haut lieu culturel du 18^e siècle est sorti par bonds de son élitisme traditionnel. La Révolution a beaucoup promis, foi de Condorcet ! mais elle n'a tenu ces promesses que par un mouvement dû à la révolution industrielle et généralisé sous la III^e République après une difficile séparation de l'Église et de l'État. Encore fallut-il attendre les années 1925 et 1945, pour que le "secondaire" puis le "supérieur" s'ouvrent pleinement au sexe féminin. Après quoi sont venues les grandes transformations souvent mal perçues et presque toujours impréparées qui se sont bousculées

¹⁹ Dès que la coopération et le pilotage prônés au n° 9 auront suffisamment mûri, la création d'appareils purement européens deviendra possible pour l'accueil et le traitement des étrangers (intra-communautaires ou venus de l'extérieur) comme pour diverses autres tâches délicates, telles la police des ports et aéroports ou les contrôles douaniers (aux frontières de l'UE).

depuis le milieu du 20^e siècle : un boom démographique de quelques décennies, suivi par une poussée d'immigration (européenne, post-coloniale et, aujourd'hui, "mondialisée") le tout nourrissant une demande croissante tournée vers des études allongées et insuffisamment modernisées.

À l'arrière-plan politique de ces mouvements débordants, deux tendances ont retenu l'attention. La jeunesse des collèges et universités est devenue une force vive qui a été révélée par Mai 1968, et ne s'est pas éteinte depuis lors, même si ses spasmes publics sont saccadés, tandis qu'un malaise général anémie la discipline scolaire presque à tous niveaux. De leur côté, les corps enseignants de ces divers niveaux se sont trop souvent coagulés dans des organisations (souvent rivales) où le zèle "républicain", la vigilance syndicale et le corporatisme protecteur et revendicatif se mêlent à doses variables selon l'air du temps.

Il en résulte un système où l'excellence s'est raréfiée, sous une brume de réformes sans cesse reprises et souvent peu efficaces, si ce n'est dommageables. Pour une école infantile et maternelle admirable, pour des "grandes écoles" de haut vol (y compris leurs "classes préparatoires" très recherchées), pour quelques universités de renommée mondiale, que de "zones à statut spécial" miséreuses et tumultueuses, de collèges et lycées plus souvent banals qu'admirables, que d'universités sans grand nerf et parfois sans débouchés...La cause centrale de cette dégradation qui semble s'accélérer me paraît être l'existence même d'un Ministère de l'Education Nationale, lourde pendule parfois ornée de candélabres consacrés aux Universités, à la Recherche ou même à l'Enseignement Technique, etc.). Et Ministère qui relève d'un Gouvernement engoncé dans une Constitution qui, de révision en révision, n'a jamais acquis la souplesse et l'aisance d'un bon vêtement.

Je tiens que ce Ministère est à supprimer totalement.²⁰ Qu'une pleine liberté d'action dans le recrutement des maîtres et des étudiants, comme dans la collation des grades et la collecte des ressources doit être accordée à chaque Université au sens plein de ce dernier terme, c'est-à-dire, y compris les Instituts de recherche, les "Grandes Ecoles", etc.

Que la tutelle des lycées (c'est-à-dire des établissements terminaux du second degré) doit être confiée, région par région (mais dans des régions de taille compara-

²⁰ Ceux qu'une proposition aussi brutale choquerait par trop pourront (re)lire avec profit les Cinq Mémoires sur l'Education de Condorcet...

ble à celle des Länder allemands) à un comité élu régionalement (par un corps électoral à définir de façon à y inclure toutes les voix pertinentes), lequel élira lui-même, en son sein, un exécutif ad hoc, tandis que l'exacte répartition des pouvoirs et des contrôles au sein de ce dispositif aura été définie par un législateur qui, ensuite, restera sagement confiné dans sa capitale.

Que la tutelle des collèges (premiers niveaux du secondaire) fera l'objet, mutatis mutandis d'un système analogue à l'échelle d'une circonscription plus courte, dûment définie par le comité régional.

Que la direction des écoles primaires sera exercée par une commission ad hoc élue par les élus locaux de la sous-circonscription à considérer, par les personnels des écoles visées et par les dirigeants des associations de parents d'élèves de ces écoles. A charge pour cette commission de désigner (en son sein ou non) le directeur de chacune des écoles.

La loi établissant ce système fixera les critères objectifs délimitant les champs d'action de chaque type de "région", "circonscription", et "sous-circonscription" en précisant notamment pour ces dernières les critères convenant à leur démultiplication au sein des agglomérations urbaines. Elle confiera au Conseil d'État le soin de détailler les contrôles à exercer sur l'ensemble du dispositif, y compris en matière de financement (global) par les budgets de l'État et des collectivités locales et en matière de "principes fondamentaux" (corps électoral de chaque niveau, normes de collation des grades et de recrutement des personnels enseignants et autres, principes de laïcité et d'éducation civique, etc.). Ainsi, le nouveau système scolaire et universitaire substituera à une centralisation étouffante, un dispositif largement auto-géré, sous contrôle parental, étudiant, professionnel-enseignant (ou -chercheur) et politique-local, le tout sous l'éventuelle juridiction du Conseil d'État.

L'apprentissage national et patriotique se diluera dans un tel système, sans se perdre ni se rigidifier. L'apprentissage des réalités européennes pourra s'y déployer autant qu'il conviendra aux autorités localement élues, y compris par l'établissement de coopérations trans-nationales. La découverte des réalités mondiales pourra y mûrir selon des initiatives de toute provenance, y compris par un débordement tous azimuts des coopérations trans-nationales, notamment dans le nouvel enseignement supérieur et la recherche scientifico-technique. Le tout sans normes administrati-

ves, politiques, doctrinales, corporatistes, chauvinistes ou d'autre farine pleuvant depuis un Ministère obèse et lointain. Le trop célèbre B.O. de l'Education Nationale ²¹ disparaîtrait enfin, sans successeur aucun.

La réforme révolutionnaire que je propose est d'inspiration très gramscienne, puisqu'elle consisterait à extraire enfin l'école (au sens plein du terme) de l'appareil d'État pour la transférer toute entière vers la société civile, sauf à blinder solidement son financement global par le budget étatique. Ainsi serait-elle abritée d'une capture partisane, religieuse, capitaliste ou autre, en réduisant à un rôle marginal les éventuelles contributions volontaires abondant l'apport étatique global.

(14) - Un civisme européen

[Retour à la table des matières](#)

L'Europe ne deviendra pas un super-État-nation, car les multiples concrétions de cette sorte qu'elle assemble ne s'évanouiront pas. Elle ne se développera pas non plus "à l'américaine" (ou "à l'israélienne"...), dans un espace vide, c'est-à-dire quasiment vidé de force. Mais, si elle résiste durablement à ses tensions internes, il lui faudra bien se forger une idée d'elle-même : non point pour s'affirmer comme patrie, mais à tout le moins pour jouir d'un commun civisme.

Des germes en existent déjà, du fait de ses institutions, parmi lesquelles l'affirmation de son Parlement compte déjà plus que les "technocrates de Bruxelles" ou que sa jeune et frêle présidence. La durée ne suffira pas à sa bonne maturation, il vaut la peine d'y réfléchir et d'agir à cette fin. L'une des voies à emprunter sans crainte est de créer des appareils proprement européens, formés d'agents au recrutement réglé par les soins du Parlement européen, c'est-à-dire d'agents "dénationalisés" remplissant une mission européenne. Ainsi pourraient - et devraient - voir le jour des agences d'application d'un néo-Schengen assurant des tâches de police de l'air et des frontières, de gestion des voies aériennes (et autres routes trans-

²¹ Ce B.O. ou *Bulletin Officiel* libère le *Journal Officiel* de la République Française de l'encombrante mission de communiquer les flots d'écrits émanant du *Ministère de l'Education Nationale*.

frontières), de garde-côtes, de douane, de réception, traitement et contrôle des immigrés "de l'extérieur", etc. Dans le même esprit un grand progrès sera accompli lorsque la création et la collecte d'une fiscalité proprement européenne verront le jour.

Des soins particuliers devraient être négociés et généralisés pour certains enseignements, tel celui des langues étrangères (c'est-à-dire des langues européennes non parlées dans le pays considéré). La norme à réaliser par étapes serait d'en confier partout l'enseignement à des nationaux en provenance de pays où la langue visée est tout-à-fait usuelle. Avec plus de doigté encore, il serait sage d'assurer une formation européenne commune à tous les professeurs d'histoire, de géographie et de sciences politiques ayant à traiter des choses européennes. Ces exemples le suggèrent, une attention particulière devrait être accordée aux problèmes scolaires de tous niveaux.

Des soins analogues seraient à concevoir, en matière judiciaire, pour arbitrer et exécuter les décisions "nationales" de justice lorsqu'elles portent sur des affaires (familiales et autres) que les différences culturelles entre pays peuvent envenimer. De réussir à ce propos enrichirait de savoirs utiles les relations judiciaires entre ressortissants européens et familles originaires d'outre-Europe, spécialement de pays naguère colonisés.

Plus difficile à délimiter, mais à concrétiser néanmoins par des traitements infiniment répétés et enrichis, serait l'immense domaine des journaux, radios, émissions télévisuelles, films et autres productions médiatiques où une certaine idée de l'Europe s'élabore sans cesse. Peut être pourrait-on progresser quelque peu à ce propos, en essayant de cibler l'attention sur l'affichage des "gloires passées" des divers États européens qui heurtent durablement les citoyens d'autres pays européens. On conçoit qu'en de nombreux pays une rue Adolf Hitler serait choquante. On conçoit, de même, que de débaptiser à Londres, la gare de Waterloo ou, à Paris, la gare d'Austerlitz ferait réfléchir l'un et l'autre pays sur la signification présente de ces évocations napoléoniennes. Ainsi, de la dénomination des voies publiques, aux arcs de Triomphe et autres monuments ornant les villes et de gloires vantées par les théâtres et musées aux œuvres inscrites dans chaque trésor culturel national, il est maintes traces, parfois encore blessantes, d'un passé qui n'est pas toujours digne de nourrir, demain, un civisme européen. Rien n'est à occulter, peu est sans doute à voiler, mais beaucoup est à éclairer critiquement. Agir de la sorte pourrait être le

terrain d'excellence des jeux, compétitions et concours dont les médias sont aujourd'hui friands. Le civisme européen y gagnerait.

Même le stock des architectures superbes, des œuvres et musées somptueux, des arts et lettres florissants et des paysages admirables que l'histoire européenne a massivement produits et qu'une filialisation encore modeste commence à parsemer au loin pourraient offrir de puissants tremplins à la recherche d'emplois neufs et à la stimulation d'élites de toutes provenances. Faire de l'Europe une Athènes de dimension continentale, sans chercher à l'entourer d'un empire à-la-romaine, bardé de légions, serait un bon couronnement pour étendre la novation européenne initiée par le couple France-Allemagne et son (hypothétique) deuxième pilier de l'UE (cf n° 11).

Une autre façon de faire progresser le civisme en Europe - c'est-à-dire d'apprendre à respecter l'autre, l'étranger issu de pays européens - serait d'appliquer à celui-ci les méthodes qui ont aidé les "basses classes" et les "régions écartées" à entrer de plain pied dans la citoyenneté dont les États européens ont fait, tôt ou tard, le cœur de leur démocratie. Les "associations étrangères" - ainsi nommées par la loi française lorsque leurs dirigeants et leurs adhérents ne sont pas de "nationalité française" - ont tardé à être autorisées en France, malgré les efforts de Defferre et Grimaud. Leur pleine libération dans toutes les composantes de l'Europe devrait être l'une des visées majeures du civisme européen, y compris en limitant fermement les restrictions que les accords neo-Schengen ne manqueront pas d'opposer à l'absolue généralisation de ces associations étrangères. C'est-à-dire tant que les fièvres obsidionales de l'anti-terrorisme et autres maladies idéologiques n'auront pas été correctement traitées dans un monde multipolaire bien agencé.

Par ailleurs, il est souhaitable que les nouveaux accords de type Schengen clarifient les droits et devoirs des étrangers venus d'outre-Europe. Leur circulation intra-européenne crée, pour la population de chaque État, une obligation d'accueil qui doit se concrétiser par ce qu'il faut d'aide administrative, humanitaire ou philanthropique à encourager autant que de besoin. En outre, les droits d'accès au marché du travail, aux recrutements administratifs, aux services de santé (relevant de l'aide sociale) et, plus généralement aux diverses obligations et prestations destinées aux nationaux doivent être précisés. Des justificatifs d'identité doivent être créés pour tous les cas où "les papiers" du pays d'origine ne répondent pas aux normes du pays d'accueil. Enfin - et peut-être surtout - des formes (associatives plus qu'administratives) d'assistance éducative doivent toujours offrir - et parfois imposer - aux

individus, aux familles et aux enfants un apprentissage de la langue nationale, des "bons usages" locaux et des normes légales et fiscales irréfragables.

(15) - Le bâti d'un monde multipolaire.

[Retour à la table des matières](#)

Le cheminement vers la multipolarité mondiale qui s'édifiera au cours des prochaines décennies sera complexe et tortueux. Les étapes de ce processus ne seront pas programmables. Mais ce n'est pas rêver que d'apercevoir, dans le monde présent, une problématique déjà bien décelable qui préfigure cette réorganisation du système mondial. Celui-ci s'est cristallisé dans des conditions historiques que l'on connaît, après avoir succédé à de précédents agencements d'un monde, peu à peu unifié, que l'on sait décrire dans leurs particularités respectives, comme dans leur enchaînement. Le monde à venir n'est donc pas une terre inconnue à tous égards, il n'est pas déraisonnable d'en dessiner quelques approches.

Toutefois, une "leçon du passé" à mettre en doute est de savoir si le nouveau système mondial qui va s'affermir peu à peu sera, comme ses prédécesseurs immédiats, organisé autour des principales puissances (économiques, militaires, etc.) et par leurs soins ou si la hiérarchie des États ne sera plus son seul, ni même son principal principe organisateur. Certes, la novation qui se laisse pressentir du côté de la Chine résulte bien de sa montée en puissance étatique. Mais l'affermissement méthodique de ses aménagements internes et de ses points d'appui extérieurs n'exclut pas l'épanouissement de critères non traditionnels. Lesquels ? Il est douteux que les campagnes qui ciblent frontalement la Chine, au nom de la démocratie, des droits de l'homme ou du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes puissent avoir, de sitôt, des effets majeurs, sauf si elles opèrent à faibles doses, au cours des négociations dont les enjeux majeurs sont économiques et deviendront politiques. Mais il faudra prêter attention au rôle majeur que joue l'État chinois dans la structure économique, aux particularités "non américaines" des firmes mondiales géantes d'origine chinoise, au bourgeonnement d'initiatives culturelles marchandes et non-marchandes. Pour ce

qui est de la Chine, le 3^e essai déjà annoncé reviendra longuement sur ce faisceau de problèmes souvent décisifs.

L'ampleur et la nature des changements dépendra quelque peu de la Russie et de l'Europe (si celle-ci s'unifie réellement), mais surtout des États-Unis. En quel ordre ? et avec quelle ampleur ? Les décennies requises pour ces mutations, seront également riches d'autres changements dans l'échelle des puissances, de par le monde, notamment en Amérique latine et de façon sans doute plus tardive, mais plus surprenante en Afrique. La principale incertitude des projections aujourd'hui imaginables concerne le Proche et Moyen Orient encore embourbé (hormis la Turquie et même l'Iran), c'est-à-dire de la région qui souffrira, dès avant le milieu du 21^e siècle, d'un après-pétrole rarement bien préparé.

À l'échelle des toutes prochaines décennies, la question majeure ne concernera sans doute pas les "guerres de religion" et autres "conflits de civilisation" comme semblent le penser beaucoup d'esprits simplistes - qui ne sont pas tous américains, ni tous polarisés par la croisade anti-islamiste de style bushien. En effet, ces ébullitions perdront beaucoup de leur portée lorsque l'après-pétrole aura tari les subventions qui les nourrissent, que les forces américaines cesseront de s'affaiblir dans les bourbiers moyen-orientaux et autres et que, d'une région à l'autre, des États mieux assis s'occuperont mieux qu'aujourd'hui de ce qui intéresse la vie quotidienne de leurs peuples respectifs. Mais elle se cristallisera, me semble-t-il, autour du capitalisme financier.

Plus que l'armement nucléaire, l'exploration spatiale ou le contrôle des naissances, la très grande novation du 20^e siècle a été la maturation du capital financier, c'est-à-dire la totale émancipation des activités financières, au delà des banques et des bourses, dans le no man's land du non bank banking.²² En quelques décennies, la plupart des activités capitalistes (industrie, commerce, services) ont été soumises aux exigences de rentabilité du capital financier ainsi débridé, avec des effets "mondialisants" de plus en plus ravageurs pour les "vieux"²³ pays capitalistes. La crise de 2008 a brutalement sanctionné cette novation. Les débats américano-européens sur les règlements et contrôles à établir (et à appliquer) se dénoueront ou

²² C'est-à-dire, hors toute vigilance étatique (judiciaire, etc.), sans banques réglées et hors bourses contrôlées.

²³ Les tard venus comme le Japon ou la Corée sont de tels "vieux"...

non par une véritable "sortie de crise". La structure du système mondial en gestation sera profondément affectée, selon que le capital financier sera engagé ou persistera "à l'anglo-saxonne", à moins qu'il ne s'étende "à la chinoise", c'est-à-dire avec la participation durable de fonds étatiques. La variante qui eût été jugée la plus souhaitable par la partie de l'Europe attentive au "modèle suédois" ²⁴ a perdu beaucoup de son élan vers la fin du 20^e siècle, mais rien n'est encore figé.

D'autant que les bouleversements géopolitiques majeurs se produiront souvent à des niveaux moins visibles que le grillage étatique. La géographie des remplaçants du pétrole et celle des migrations, jointe à celle des modes de transport et à d'autres novations pour partie imprévisibles "si tôt dans le siècle", modifieront le tracé des flux économiques mondiaux. Le rôle et le poids relatif des diverses monnaies et même l'existence de plusieurs d'entre elles seront remis en question, si les tentatives actuelles de régulation des banques, des assurances et des "marchés" ou les modestes réformes du FMI et d'autres appareils financiers ou fiscaux viennent à maturité. Sinon l'économie mondiale trébuchera de crise en crise, avec des répit rares et brefs, qui accentueront d'autant la nouvelle géographie économique de la planète, tout en accroissant les risques de guerre. Mais je me garderai de toute hypothèse en la matière.

Donc, les centres de gravité de la vie internationale seront pluriels - quoique inégaux - et l'édification d'un nouveau système mondial se jouera autour d'eux, sans qu'on puisse préjuger des rôles respectifs des États (et "paquets d'États), des Firmes multinationales capitalistes (FMN) mêlant la finance au commerce et à l'industrie et des Organisations non Gouvernementales (ONG), sans doute appelées à un foisonnement plus divers et plus rapide que celui que l'on a déjà observé depuis trois ou quatre décennies. Les institutions internationales qui composent le système onusien, y compris ses abords et excroissances ont fait preuve d'une faible capacité d'auto-réforme, d'une grande aptitude à proliférer plutôt qu'à se muscler, autrement dit d'une inaptitude à alléger la tutelle étatsunienne qui s'exerce depuis 1944. Il est douteux que ce vaste embrouillamini d'États - ô combien inégaux - saura, de lui-même faire des "paquets" qui lui donneraient une force réelle en égalisant plus ou moins les puissances et les "paquets" de menues puissances. ²⁵ Mais il n'est pas dou-

²⁴ La France en était proche.

²⁵ Comme ceux qui ont été suggérés au n° 4 pour l'Europe...

teux que le déclin relatif des États-Unis et le développement d'un monde multipolaire ouvriront de nouvelles perspectives : pour l'ONU ? par l'ONU ? contre elle ? Cela importe peu, car les peuples seront finalement la force motrice du changement.

* * *

L'hiver européen. Essai.

CONCLUSION

La suite vue de France

[Retour à la table des matières](#)

Vue de France, en ce mois de janvier 2011 où les bordures sud et est de la Méditerranées sont agitées de mouvements insoupçonnables un mois plus tôt, où l'Europe s'interroge sur l'avenir de son euro et où la France elle-même n'en finit pas de mitter dans son marasme, il me souvient d'une autre époque triste et calme.

C'était en avril 1968. Pierre Viansson Ponté, journaliste éminent, publia dans *Le Monde*, un article intitulé *La France s'ennuie*. Un mois plus tard, une révolte étudiante parisienne mit toute la France en émoi pour plusieurs semaines, relayant ainsi la crise morale et politique qui couvait déjà dans la jeunesse étatsunienne.

C'est en octobre 2010 que Stéphane Hessel, intellectuel et diplomate éminent, publia chez un tout petit éditeur parisien un bref opuscule intitulé *Indignez vous !* dont il s'est déjà vendu un million d'exemplaires. Comment douter que la France, de longue date rongée par la crise économique, le déclin politique et l'anémie idéologique, sortira de ce blues et se secouera, pour le plus grand bien de l'Europe, non sans quelques bénéfices pour l'immense reste du monde ?

C'est, en tout cas, dans ce contexte que j'inscris le présent essai : d'où sa discourtoise pugnacité !

À la Chandeleur, l'hiver se meurt ou prend vigueur.

Andresy, janvier 2011

* * *

À suivre : Troisième essai : La Chine.